

DIRECTION DE LA CITOYENNETE

TEL. 05.53.64.15.68

MAIL : [agaillard@mairie-marmande.fr](mailto:agaillard@mairie-marmande.fr)

Réf. courrier : KD/AG : 2024.007

Marmande, le mardi 20 février 2024

---

## COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU CONSEIL DE QUARTIER THIVRAS JEUDI 15 FEVRIER 2024

---

---

Lieu : Maison du rugby – Pierre Miller

Début de la rencontre : 18h30

Fin de la rencontre : 20h30

En présence de : M. Christian SORIN, Adjoint au maire en charge du dialogue citoyen et de la démocratie participative, M. Didier DUBRANA, en charge de la propreté, des marchés, des cimetières et des déplacements.

7 habitants

Service Citoyenneté : Alain GAILLARD

Ordre du jour :

- Présentation plan propreté
- Présentation de la TOEMI
- Composteur
- Travaux place Clémenceau
- Présentation des jardins familiaux
- PLU
- Questions diverses

## 1- Présentation plan propreté

M. DUBRANA rappelle à l'assistance le plan propreté mis en place par la municipalité en 10 actions :

- Action de communication : une campagne de communication et d'affichages sur le thème « Si nos déchets avaient la parole ! » et autres actions de communication (bulletin municipal, presse...)
- Diagnostic propreté de la ville : Etat des lieux de la propreté du territoire
- Réorganisation de l'activité du service propreté en redéployant les effectifs sur l'ensemble de la journée.
- Renforcement du matériel propreté : balayeuse, souffleurs, véhicules électriques...
- Interventions coordonnées des services en charge de l'entretien de l'espace public : Service VGA, atelier d'insertion Environnement Plus, service espaces verts et service propreté.
- Redéploiement des corbeilles et cendriers de rue
- Lutte contre les déjections canines
- Limitation de la prolifération des pigeons
- Remise en l'état des toilettes publiques
- Verbalisation des dépôts sauvages

Les habitants demandent la présence de la société immobilière Habitatlys lors d'une prochaine réunion.

Concernant le plan propreté, un résident insiste sur le fait qu'il manque de la communication.

Il met en garde les élus sur le problème des dépôts sauvages et propose de mettre en place un service de sensibilisation.

Un autre résident met l'accent sur le problème des chasseurs qui ne ramassent pas leurs douilles.

## 2- Présentation de la TOEM

# La TEOMI Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative

[Comprendre la TEOMI - Val de  
Garonne Agglomération \(vg-  
agglo.com\)](http://vg-agglo.com)

## RECENSEMENT DES BACS

Afin de permettre la mise en place de la TEOMi, une campagne de recensement des bacs a lieu de février à mai 2024 dans tous les foyers du Val de Garonne.

### DES RENCONTRES EN PORTE-À-PORTE

Objectifs :

- s'assurer que vos bacs sont bien rattachés à votre foyer,
  - vérifier la conformité des bacs (volume, fonctionnement de la puce électronique...),
  - répondre à toutes vos questions sur la TEOMi et vous accompagner dans la réduction de vos déchets.
- Cette enquête est un prérequis indispensable au déploiement de la TEOMi. La participation est obligatoire pour tous les habitants.

[+ d'infos sur la TEOMi ici](#)

### EN PRATIQUE

Les ambassadeurs seront reconnaissables à leur gilet Val de Garonne Agglomération et à leur carte d'accréditation. Ils pourront se présenter à votre domicile du lundi au vendredi, entre 8h et 20h, et le samedi entre 10h et 19h.

En cas d'absence, ils déposeront un avis de passage. En parallèle, des permanences seront organisées dans les Mairies. Vous recevrez un rappel directement dans votre boîte aux lettres 15 jours avant le passage des ambassadeurs.

Pour gagner du temps, nous vous remercions de :

- vérifier que votre nom soit bien indiqué sur votre boîte aux lettres,
- noter le numéro de vos bacs, gris et jaune, qui sont gravés à l'arrière, sous la poignée,
- préparer, si vous êtes locataire, les coordonnées de votre propriétaire (prénom, nom et numéro de téléphone).

**Vous avez loupé le passage des ambassadeurs dans votre commune ? Contactez rapidement l'Agglomération afin de convenir d'un rendez-vous ! [environnement@vg-agglo.com](mailto:environnement@vg-agglo.com) ou 05 53 64 40 46**

## LES TEXTILES : BORNES LE RELAIS

TOUS les textiles,  
même en mauvais état :

- » Vêtements
- » Linge de maison
- » Petite maroquinerie
- » Chaussures par paire



## EMBALLAGES EN VERRE : BORNES

- » Pots et bocaux
- » Bouteilles



Vidés, non lavés,  
en vrac.  
Sans capsules,  
couvercles ni bouchons.  
Pas de vaisselle !



## ET LES AUTRES DÉCHETS ?

Piles, ampoules, petits déchets  
électroniques (sèche-cheveux,  
télécommandes...) :

En déchèterie ou dans les bornes  
à l'entrée des grandes surfaces

Médicaments périmés  
ou non-utilisés :

En pharmacie (sans l'emballage  
carton)



CALENDRIER DE COLLECTE, CARTE D'ACCÈS  
EN DÉCHÈTERIES... RETROUVEZ PLUS D'INFOS  
SUR [VG-AGGLO.COM](http://VG-AGGLO.COM)

## EN DÉCHÈTERIE

7 déchèteries sont à votre disposition  
en Val de Garonne.

- » Déchets verts
- » Encombrants et matériaux divers
- » Déchets dangereux

## CONSIGNES DE TRI EN VAL DE GARONNE

# TRIER SIMPLEMENT : chaque déchet à sa place !



Pour permettre à vos déchets d'être valorisés ou recyclés,  
il est essentiel de les jeter au bon endroit !

[vg.agglo.com](http://vg.agglo.com)  
05 53 64 40 46  
[environnement@vg-agglo.com](mailto:environnement@vg-agglo.com)

CITEO



## TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS : BAC JAUNE

Vidés, non lavés, en vrac.

Avant de mettre quelque chose dans le bac jaune, UNE question :  
**Est-ce un objet ou un emballage ?** Si c'est un emballage, au bac jaune  
peu importe la matière ! Si c'est un objet (un stylo,  
une pince à linge...), au bac gris ou en déchèterie.

### » Tous les papiers



Attention :  
pas d'essuie-tout ou de  
mouchoirs ! Direction le  
compost.

### » Tous les EMBALLAGES en plastique

Films plastiques, bouteilles,  
barquettes, pots de yaourt.



### » Tous les petits EMBALLAGES en carton et briques



### » Tous les EMBALLAGES en métal, même les petits



### CONSIGNES

- » Ne pas emballer les emballages, ni déchirer les papiers.
- » Séparer les différents types de matériaux.
- » Deposer les gros cartons bruns en déchèterie.

## LES BIODÉCHETS : AU COMPOST !



Même la viande  
et le poisson !

Tous les déchets biodégradables :

- » Déchets de cuisine : pelures, restes de repas...
- » Déchets de jardin : feuilles mortes, brindilles,  
essuie-tout et mouchoirs

En compostant, vous transformerez  
vos déchets en un engrais riche et  
naturel dont les végétaux raffolent.

### BESOIN D'UN COMPOSTEUR ?

L'Agglo en propose à petit prix.  
Formation offerte.  
Contactez-nous sur  
[environnement@vg-agglo.com](mailto:environnement@vg-agglo.com)

## LES ORDURES RESTANTES : DANS LE BAC GRIS

En sacs, fermés, à l'intérieur du bac exclusivement.

### » Uniquement ce qui reste après le tri

Couches et protections intimes, vaisselle  
et verres cassés, tous les petits objets  
qui ne sont pas des emballages  
(éponges, cintres, stylos...)



Le contenu du bac gris n'est pas rétrié !  
Il part directement en centre d'enfouissement  
où il entame un long processus de décomposition.  
Jeter dans le bac gris, c'est donc le dernier recours.

Une résidente s'exprime sur le bar V and B qui jette ses bouteilles en verre dans un container en verre du service public.

Elle propose que soit prévu un container pour collecter le verre pour les professionnels.

Une habitante demande si la ville récupère les encombrants, tels que frigo, matelas...

M. Sorin répond que VGA ramasse les encombrants tous les premiers jeudis du mois.

### 3 – Composteur

## Mémo-Compost

**OUI**

- Marc de café, avec filtres papier
- Petits morceaux de pain
- Laitages, croûtes de fromages
- Épluchures de fruits et légumes, les fânes
- Fleurs fanées, plantes d'intérieur
- Mouchoirs en papier, essuie-tout et papier journal
- Déchets durs : os, noyaux, trognons de chou
- Viandes : au milieu du tas
- Coquillages (huitres, moules...) : en petite quantité et broyés
- Coquilles d'œufs

COMPOSTER,  
c'est facile !

**RÉDUISONS  
NOS DÉCHETS  
COMPOSTAGE**

❌ **NON**

- Plantes malades
- Produits synthétiques : verre, métal, plastique, tissus synthétiques, couches, bois vernis ou peints
- Produits toxiques ou chimiques
- Litière

Tout ce qui est mis au compost doit être coupé en petits morceaux !

Une question ?  
environnement@vg-agglo.com  
05 53 64 40 46

## Réussir SON COMPOST

1 Versez votre bio-seau

Dans le composteur, vous pouvez mettre vos déchets humides, c'est-à-dire :

- déchets de cuisine (épluchures, café, thé...),
- coquilles d'œufs,
- mouchoirs et essuie-tout,
- déchets de jardinage : taille, fleurs fanées, etc.

Pour faciliter le processus, pensez à couper en morceaux ce que vous mettez au compost, et à bien étaler le contenu de votre seau.

2 Humidifiez vos déchets

Le compost doit être humide. S'il vous semble trop sec, ajoutez un peu d'eau.

3 Aérez le compost

Les micro-organismes utiles au compostage ont besoin d'oxygène ! Pour leur permettre de transformer vos déchets en compost et éviter les mauvaises odeurs.

1 compost =

1/3

de poids en moins dans le bac gris

4 Recouvrez de matière brune

Pour éviter la présence de moucheron et produire un compost de qualité, vous devez ajouter une couche de matière brune, que vous pouvez facilement vous procurer : broyat, feuilles, brindilles, bouts de carton... Une couche fine suffit, mais elle doit être uniforme (comme le gratin !).

5 Refermez le composteur

Une des étapes incontournable du processus de compostage : la montée en température permettant aux champignons de se développer et de dégrader les matières. N'oubliez pas de refermer votre composteur pour conserver la chaleur à l'intérieur.

RÉDUIRE ses déchets en compostant et PROTÉGER son environnement

Nous produisons tous des déchets organiques (restes de repas, fleurs fanées, épluchures, etc.) qui finissent trop souvent dans la poubelle grise. Avec le compost, vous offrez une nouvelle vie à ces ressources sous-estimées. Qui dit poubelles moins remplies dit moins d'énergie utilisée pour transporter et traiter les déchets ! En optant pour le compostage, vous permettez un traitement sur place d'une grande partie des déchets, limitant l'enfouissement et l'utilisation d'essence.

#### 4- Présentation travaux Place Clémenceau

## REQUALIFICATION DE LA PLACE CLEMENCEAU rues C. de Gaulle/Boyé/Palais

Les phases de travaux:

- Phase 1: place Clémenceau (début 9/10/2023)
- Phase 1 bis: rue C. de Gaulle
- Phase 2: rues Boyé et Palais

Montant prévisionnel 3 199 274€ HT dont  
993 342€ (31%) de subventions (Etat-  
DETR, LEADER, CD47)



l'enjeu est  
d'augmenter la  
capabilité de la place,  
végétaliser le site et  
apporter de l'ombre et  
de la fraîcheur.



- Les rues Charles de Gaulle, Abel Boyé et du Palais sont en travaux du 22/01 au 19/07 et fermées à la circulation.
- le parking souterrain est gratuit durant 1 h30
- Les commerces restent accessibles



M. SORIN rappelle à l'assistance que la fin des travaux aura lieu fin juin.

L'élu explique que ce projet a été travaillé par le biais du conseil participatif en lien avec les commerçants et les habitants du centre-ville.

Il termine en argumentant que les commerçants ont demandé une aide financière qui est à l'étude.

## **5- Présentation des jardins familiaux**

### **Les jardins familiaux de Thivras**

- Des besoins exprimés
- Lien avec le pacte alimentaire
- Une démarche participative (jardiniers, habitants, professionnels et techniciens, élus)
- Une enveloppe budgétaire de 80 000€
- Ouverture à la location: 1<sup>er</sup> trimestre 2024
- Un chantier citoyen le 25/11: plantation du verger



Ce plan représente l'organisation des jardins familiaux.

Différentes parcelles s'offrent aux besoins de la population.

Cette organisation est régie par un règlement intérieur.

Le but de ce projet est e créer du lien social / du partage.

## 22 parcelles

(de 50,100,150 ou 200m<sup>2</sup>) équipées de cabanon, de réserve d'eau,

**des cheminements,**

**2 puits équipés chacun de 4 pompes manuelles**

**un espace convivialité:** verger, préau, tables ombragées, parcelle d'apprentissage commune, serre.

**La zone technique:** compostage, broyat, entretien,....

**Le stationnement** pour 15 véhicules.



Une habitante rappelle que par le passé il existait un projet de végétalisation en lien avec l'espace vert à proximité des bâtiments de la résidence de l'Hlm du Château d'Eau.

Le but de ce projet était de créer des espaces libres aménageables en espace de loisirs espace jeux, un lieu pour la restauration des lycéens, un emplacement pour des jardins familiaux ainsi qu'un espace herbeux (zone restant naturelle).

Sur cette zone herbeuse, il existait un emplacement composé d'arbres qui permettait d'avoir un espace ombragé, favorable à la fraîcheur du lieu.

Sachant qu'il reste un espace vert non occupé, une habitante demande à la municipalité de pouvoir planter des arbres à proximité de l'espace réservé aux jardins familiaux.

Ce nouveau lieu ombragé pourrait bénéficier aux résidents de l'Hlm du Château d'Eau, composé de huit bâtiments et qui regroupe 150 logements.

## **6- PLU**

Concernant la route de Bordeaux (av. Jean-Jaurès), une habitante demande de revoir le PLU sur les cellules commerciales.

La réflexion repose sur le fait de ne plus voir des maisons transformées en bureau ainsi que les parcelles vertes qui deviennent des parkings.

Il est aussi demandé de revoir les panneaux lumineux publicitaires quant à leur dimension (pollution lumineuse).

## **7- Questions diverses**

Concernant le chemin de Thivras, un panneau sens interdit a été posé suite à la création de la voie verte.

Un habitant interpelle les élus sur le fait que la circulation est interdite aux VL alors que cette voie est traversée par des PL.

Une habitante demande si c'est la ville de Marmande qui nettoie le rond-point du centre commercial E. Leclerc. En effet, celui-ci est rempli de pneus.